

Image not found or type unknown



PROJET DE SUCCESSION ET DROITS DE SUCCESSION

Par **alittlejohn**, le **19/08/2016** à **19:12**

Bonjour,

Le notaire est-il dans l'obligation d'établir le projet de succession pour les héritiers avant que ceux-ci ne règlent le premier acompte de leurs droits de succession ?

En effet, notre notaire nous demande le règlement pour la semaine prochaine mais nous n'avons toujours pas eu connaissance du projet.

Je vous remercie par avance.